



سلطة تنظيم الصفقات العمومية

Autorité de Régulation des
Marchés Publics

Le Président

Nouakchott, le: 04 JUL 2023 في انواكشوط.

Numéro 001/23 رقم
A.R.M.P./Président س.ت.ص.ع

الرئيس

Communiqué n°01/2023

La Commission de Sélection du Directeur Général de l'ARMP, désignée par note de service du Président de l'ARMP 007/23 en date du 04 Juillet 2023, communique :

A l'issue de l'examen de la recevabilité et de la conformité des neuf (09) dossiers présentés :

Les candidats suivant sont autorisés à poursuivre la procédure de sélections. Il s'agit des candidats :

- Mohamed Mahmoud OULD MOHAMEDNA
- Mohamed SABER (Diplôme à vérifier)
- Jemal TOLBA
- Mohamed Lemine AHMED SALEM
- El Ide DIARRA
- Fatimetou MINT AGHRABATT

Les candidats dont les dossiers ont été jugés non recevables peuvent retirer leurs dossiers de candidature un (1) mois après ce communiqué, il s'agit de :

- Enouar SADATT YARBA MOHAMED LEMINE (motif du rejet : présentation d'un BAC +4)
- Mohamed Abderrahmane MEILOUD (motif du rejet : présentation d'un BAC +4)
- Mohamed Salem MOHAMED LEGHMANE DEDAH (motif du rejet : âge supérieur à 61 ans)

Ahmed Salem TEBAKH

